

Association « NOUVELLES VOIES »
RAPPORT MORAL ET FINANCIER
Année 2008

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION DES ACTIVITES

1. Rappel des objectifs fixés pour l'année 2008.

Nos objectifs pour l'année 2008 sont restés centrés sur 3 axes majeurs :

- . La mobilisation des adhérents ;
- . Le développement des activités en direction du public en difficulté ;
- . La consolidation du redressement financier.

– Activité d’Accompagnement Administratif et Juridique.

- . **Pérennisation des 35 permanences existantes fin 2007 ;**
- . **Poursuite modérée de la mise en place de nouvelles permanences** en réponse aux demandes de nos partenaires.

– Activité de tutelles aux majeurs protégés :

Après 2007, année de consolidation, l'année 2008 devait être celle de la stabilisation, avec l'embauche prévue de 2 délégués et la prise en charge d'une cinquantaine de nouvelles mesures sur l'ensemble de l'année, afin de préparer la réforme du régime des tutelles prévue au 1^{er} janvier 2009.

– Relais Locaux :

Le développement des Relais Locaux a été l'un des objectifs les plus importants de l'année. Nous concevons ces relais locaux de proximité comme des lieux et des temps d'animations de la vie associative, ouverts sur la vie du quartier ; des lieux de rencontres, d'échanges et de débats, de projets et de constructions ... En effet, l'urgence sociale actuelle est telle qu'il nous semble primordial de participer toujours plus au renforcement des liens sociaux et de prévenir les difficultés sociales croissantes que rencontrent de plus en plus de gens dans les quartiers où nous intervenons.

2. Mise en œuvre de ces objectifs en 2008

2.1 Activité d’Accompagnement Administratif et Juridique :

Organisation du service

Le service d'A.A..J. s'est organisé en 2008 autour de l'équipe suivante :

- le directeur : à 50 % de son temps
- 7 responsables de permanences

- une assistante en contrat d'apprentissage
- une secrétaire standardiste (à 50% de son temps)
- une responsable de la communication (à 50% de son temps)

Quelques chiffres (Voir tableau détaillé en annexe 1) :

Pour l'année 2008, nous avons donc tenu 1339 permanences, réparties sur 5 départements comme suit :

- . Dans les Hauts-de-Seine : 353 permanences ;
- . En Essonne : 660 permanences ;
- . Dans les Yvelines : 98 permanences ;
- . Dans le Val-de-Marne : 214 permanences ;
- . A Paris : 14 permanences

Au cours de ces permanences, nous avons assuré 5 600 rendez-vous, reçu 3 640 personnes différentes, et mis en place environ 1250 accompagnements personnalisés.

L'activité a donc progressé fortement, de plus de 20 % par rapport à l'année 2007, en terme de nombre de personnes reçues, alors que le nombre de permanences a peu progressé. Nous avons pu répondre aux sollicitations nombreuses sur le terrain, et démarré une permanence à Paris en mai 2008, et une à Sceaux en toute fin d'année. Notre souhait reste d'asseoir et de pérenniser nos actions sur nos territoires d'intervention.

Les partenariats financiers et de terrain engagés de 2003 à 2007 ont tous été pérennisés, à l'exception de celui de la Préfecture du Val de Marne à L'Hay les roses.

Ces subventions, complétées par celle du Conseil Régional d'Ile de France et le renforcement de partenariats démarrés en 2006 et 2007, ont donc permis le maintien et le renforcement de toutes nos permanences.

La typologie de nos interventions :

Les demandes :

- . Droit du travail et problèmes de retraites : 13,5 % ;
- . Droit de la famille : 15 %;
- . Droit du logement : 10,7 %;
- . Consommation : 21,8 %;
- . Droit des étrangers : 22,3 %;
- . Droit pénal : 3,8 % ;
- . Santé : 2,8 %;
- . Litiges Administratifs : 8,9 %;
- . Assurances : 1,4 %.

On voit que la moitié des demandes sont réparties sur 2 domaines principaux : les problèmes liés au droit des étrangers et au surendettement. Viennent ensuite les problèmes liés au droit de la famille et au droit du travail.

Cette répartition varie suivant les lieux d'intervention. Sur certains, comme à Grigny, les problèmes liés au droit des étrangers prennent encore plus d'importance, sur d'autres, c'est le surendettement. Cette répartition des demandes montre d'emblée la polyvalence qui est la nôtre, sachant que de nombreux dossiers concernent plusieurs domaines de droit.

Nos réponses :

La forme des réponses apportées aux personnes reçues se répartit comme suit :

- Rédaction d'un courrier** : 1 %;
- Aide administrative** : 29,3 %, avec rédaction de dossiers administratifs et recherches de solutions avec les administrations concernées (C.A.F., ASSEDICS, Sécurité Sociale, Impôts,....)
- Information Juridique** : 25,1 %, avec confirmation par un avocat
- Mise en place d'un accompagnement individuel** : 34,5 %, pour l'essentiel, nous avons été amenés à revoir les personnes en dehors des permanences, par exemple pour constituer un dossier d'aide juridictionnelle ou pour les accompagner vers un avocat ou vers un autre partenaire...

Ces chiffres sont assez similaires à 2007, avec une légère augmentation des accompagnements individuels.

2.2 Activité de gestion des mesures de Tutelles

Notre agrément pour exercer les fonctions de Gérant de Tutelle auprès des majeurs protégés, de même que l'agrément pour les mesures d'état ont été reconduits.

Organisation du service des tutelles

Le service des tutelles s'est organisé en 2008 autour de l'équipe suivante :

- le directeur : à 50 % de son temps
- 4 délégués à la tutelle (dont une recrutée en cours d'année)
- une assistante à plein temps
- une secrétaire standardiste (à 50% de son temps)
- une secrétaire comptable

Nous avons mis au service de cette équipe des outils informatiques performants pour la gestion financière des mesures. Le logiciel spécialisé Legatutelle nous permet aujourd'hui de réaliser un suivi multi-bancaire de même que le suivi administratif des dossiers qui nous sont confiés, avec un réseau informatique adapté à ses besoins.

Le service des tutelles dispose de 3 bureaux au siège de l'association et d'une salle de réunion permettant également l'accueil des personnes suivis.

Développement de l'activité tutélaire

L'année 2008 a été une année de stabilisation du service des tutelles avec la prise en charge de 37 nouvelles mesures, soit environ 160 mesures en charge à la fin de l'année.

Contrairement à 2007, nous n'avons eu aucune difficulté de gestion du personnel, à l'exception du départ en congés maternité de 6 mois d'une déléguée à la tutelle qui nous a amenés à recruter une 4^{ème} déléguée plus tôt que prévu. L'activité ayant suffisamment augmenté, et la mise en place de la réforme ayant été confirmée pour 2009, nous avons pu pérenniser ce 4^{ème} poste de délégué.

2.3 – Mobilisation des adhérents : Les Relais Locaux

Cette mobilisation était encore un challenge difficile à tenir compte tenu, comme en 2007 :

- . de leur dispersion géographique,
- . des faibles moyens de l'association.

Les objectifs des Relais validés en 2007 étaient les suivants :

- . Donner un espace d'expression individuel et collectif aux adhérents ;
- . Créer un espace d'information et de prévention sur les sujets principaux abordés lors des activités de l'association ;
- . Favoriser l'émergence de projets individuels et collectifs des adhérents ;
- . Représenter localement l'association auprès des partenaires et acteurs locaux.

Le bilan 2008 des premiers Relais Locaux est encore plus fourni qu'en 2007 puisque ils ont perduré pendant toute l'année à Asnières, Grigny, Clamart, Longjumeau, Massy et Vitry/seine. Petit à petit, les adhérents s'emparent de ces espaces de rencontre et d'expression pour en faire de vrais lieux de solidarité et de citoyenneté. L'exemple de Clamart et Grigny reste, comme en 2007, significatif de la mobilisation des adhérents et du besoin ressenti d'un tel espace d'expression.

Pour autant il reste toujours difficile de développer ces Relais Locaux comme nous le voudrions, faute de moyens financiers suffisants pour soutenir ce développement. En effet, leur développement et l'animation du réseau d'adhérents reposaient encore majoritairement au cours de l'année 2008 sur les responsables de permanences.

Nous avions toutefois pu créer un poste à mi-temps de coordination de ces Relais, puis, en décembre 2007, un poste d'animateur du réseau sur un contrat d'apprentissage d'un étudiant en Master 2 de développement social urbain.

Les effets positifs de cette nouvelle organisation se sont faits sentir dès les premiers mois de 2008, d'autant plus que nous avons pu établir des partenariats avec certaines des structures qui nous accueillent pour l'organisation de ces réunions collectives.

Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un D.L.A. (Dispositif Local d'Accompagnement) en 2 étapes au cours de l'année. La 2^{ème} partie a été entièrement consacrée à la question du développement et de l'organisation des Relais Locaux et à la mobilisation et l'implication des adhérents. Le document de synthèse très complet réalisé par le consultant sert de base de travail cette année pour l'embauche et la fiche de postes des animateurs.

3. Perspectives pour l'année 2009

Nos objectifs pour l'année 2009 vont rester centrés sur 2 axes majeurs :

- . La pérennisation des nos activités en direction du public en difficulté dans tous nos lieux d'intervention;
- . La consolidation du redressement financier ;

3.1 – Activité d'accompagnement administratif et juridique.

.Pérennisation des 38 permanences existantes fin 2008 ;

.Poursuite modérée de la mise en place de nouvelles permanences d'accompagnement administratif et juridique en réponse aux demandes de nos partenaires (demandes actuelles émanant des communes de Epinay/ss Sénart, Villejuif et Créteil).

3.2 – Activité de tutelles aux majeurs protégés :

L'année 2009 est celle de la mise en place d'une réforme très importante dont les décrets sont parus le 31 décembre 2008. Cette réforme va impacter principalement le financement de cette activité. Nous avons remis notre dossier de dotation globale à la DDASS 92 le 30 janvier dernier, après approbation de ce dossier par le Conseil d'Administration ; nous attendons les résultats dans les prochaines semaines.

Rachel Quefellec, déléguée à la tutelle depuis octobre 2007 au sein du service, a été nommée, sous réserve d'une période d'essai de six mois, responsable du service depuis le 1^{er} janvier 2009.

3.3 – Relais Locaux :

Pour le développement des Relais Locaux dans sur l'ensemble de nos points d'action, nous avons prévu l'embauche de 2 ou 3 animateurs de réseaux en emplois aidés et avec l'aide de plusieurs partenaires financiers.

Cet objectif important ne pourra être atteint sans la participation d'un maximum d'adhérents, usagers et bénévoles, dont l'adhésion de plus en plus importante donne le vrai sens à notre projet associatif.

DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Evolution de l'équipe et de l'organisation.

Le développement des activités de l'association nécessite de s'entourer de professionnels et de bénévoles motivés, expérimentés et régulièrement formés.

L'équipe de Nouvelles Voies, constituée de 15 personnes fin 2007, s'est étoffée notamment sur le service des tutelles, et sur l'animation du réseau d'adhérents. Mr Hardy dont les compétences n'étaient plus adéquates avec son poste de délégué à la tutelle est parti en début d'année. Par ailleurs, Julien MONIER, qui était sur un poste d'animateur de relais locaux, a souhaité continuer ses études à la fin de son contrat d'apprentissage et ne fait plus partie de l'équipe depuis le mois de novembre 2008.

Effectif au 31/12/2007

Nom	Prénom	Fonction	Date d'embauche	Type de contrat
GUILBAUD	Philippe	Directeur	Mai 2001	C.D.I.
REYNAUD	Candice	Ecrivain Public	Octobre 2004	C.D.I
GIRAUD	Véronique	Resp. Permanence	Novembre 2004	C.D.I.
LESBAT	Nacera	Assistante Administrative	Décembre 2004	C.D.I.
BARDY	Dominique	Resp. de permanence	Mars 2006	C.D.I.
COCIS	Lucia	Délégué Tutelles	Novembre 2006	C.D.I.
WOHLGEMUTH	Sarah	Ecrivain Public	Octobre 2006	C.D.I.
DIAZ	Judith	Assistante administrative	Février 2007	C.D.D.
HERVAT	Josiane	Secrétaire Standardiste	Mars 2007	C.D.D.
SIMAO	Jennifer	Resp. de permanence	Mai 2007	C.D.I.
FENESTIL	Marie Fabiola	Resp. de permanence – Coordinatrice des Relais Locaux	Avril 2007	C.D.I.
HARDY	Jacques	Délégué à la Tutelle	Juin 2007	C.D.I.
QUEFELLEC	Rachel	Déléguée à la Tutelle	Novembre 2007	C.D.I.
CHAUVIN	Annick	Standardiste	Octobre 2007	C.D.D.
MONIER	Julien	Animateur réseau d'adhérents	Décembre 2007	Contrat apprentissage

Effectif au 31/12/2008

Nom	Prénom	Fonction	Date d'embauche	Type de contrat
GUILBAUD	Philippe	Directeur	Mai 2001	C.D.I.
REYNAUD	Candice	Ecrivain Public	Octobre 2004	C.D.I
GIRAUD	Véronique	Responsable de permanences	Novembre 2004	C.D.I.
LESBAT	Nacera	Secrétaire comptable	Décembre 2004	C.D.I.
BARDY	Dominique	Responsable de permanences	Mars 2006	C.D.I.
COCIS	Lucia	Délégué Tutelles	Novembre 2006	C.D.I.
WOHLGEMUTH	Sarah	Ecrivain Public	Octobre 2006	C.D.I.
AUGE	Dominique	Responsable de permanences	Novembre 2008	C.D.D.
HERVAT	Josiane	Secrétaire Standardiste	Mars 2007	C.D.D.
SIMAO	Jennifer	Responsable de permanences	Mai 2007	C.D.I.
FENESTIL	Marie Fabiola	Resp. de permanence – Coordinatrice des Relais Locaux	Avril 2007	C.D.I.
KUETCHA	Julienne	Déléguée à la Tutelle	Janvier 2008	C.D.I.
QUEFELLEC	Rachel	Déléguée à la Tutelle	Novembre 2007	C.D.I.
EBOA	Espérance	Responsable de permanences	Mars 2008	C.D.I.
BALLADUR	Anne Marie	Assistante du service des tutelles	Avril 2008	C.D.I.
BERTEL	Sandrine	Déléguée à la Tutelle	Juin 2008	C.D.I.
MOULIN	Cristel	Assistante	Aout 2008	Contrat apprentissage
MAYEUR	Pauline	Assistante service tutelles	Nov 2008	Contrat apprentissage
OTTAVJ	Sophie	Psychologue	Juin 2008	C.D.I à temps partiel

Cette équipe sera complétée en 2009 par un(e) responsable de permanences supplémentaire sur le 91-94 et par des animateurs de relais locaux.

TROISIEME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

1. Partenariats financiers.

Le total de nos produits d'exploitation pour l'année 2008 est de 652 269 € et elles correspondent à nos subventions sur l'activité d'Accompagnement Administratif et Juridique, aux emplois aidés (emplois tremplin et Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi) et aux émoluments de tutelles, ainsi qu'aux dons et adhésions.

Il s'agit **d'une année de stabilisation de notre activité**, puisque la progression des produits d'exploitation est d'un peu plus de 1%, ce qui confirme une fois de plus la pertinence de notre projet et de nos actions. 2 nouvelles permanences ont vu le jour en 2008 à Paris (en mai) et à Sceaux (en octobre).

Les permanences ont pourtant généré plus de 20% d'activité supplémentaire sur l'Accompagnement Administratif et Juridique, car plusieurs avaient été ouvertes en cours d'année en 2007 et ont été en année pleine sur 2008, mais nous n'avons pas pu obtenir de subventions supplémentaires.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont augmenté de moins de 8%. L'année se termine avec un bilan quasiment équilibré, ce qui montre que nous avons continué à maîtriser les dépenses et à garder une équipe adaptée à la charge de travail. Le service des tutelles reste néanmoins encore déficitaire si l'on tient compte des 2 emplois aidés dont il bénéficie.

2. Présentation du bilan comptable

Nous vous présentons dans le tableau ci-dessous le résumé du bilan comptable de l'année 2008, établi par notre expert comptable, le cabinet AUBERT Expertise et Comptable.

Compte de résultats	2007	2008	Ecart
Effectif au 31.12	15	19	
Effectif moyen de l'année	12	14	+16 %
<u>Produits exploitation</u>	644 099 €	663 326 €	+ 3 %
dont subventions publiques	418 379 €	406 113 €	- 0,2 %
subventions publiques/recettes (%)	65 %	65,5 %	
<u>Charges d'exploitation</u>	596 008 €	648 342 €	+ 8,5 %
dont salaires chargés	482 922 €	503 282 €	+ 4,2 %
en % par rapport aux dépenses	81 %	78 %	
<u>Résultat d'exploitation</u>	+ 48 090 €	+ 14 483 €	
en % des produits d'exploitation	+ 7,5 %	+ 2,2 %	
<u>Charges financières</u>	3 920 €	8 993 €	
<u>Résultat de l'exercice</u>	+ 40 290 €	+ 3 629 €	

Les subventions publiques représentent 65,5 % de nos produits d'exploitation, ce qui est similaire à 2006 et 2007. Les recettes du service des tutelles ont peu augmenté du fait que la prise en charge de nouvelles mesures a été en grande partie compensée par des décès et des levées de certaines mesures.

L'activité des tutelles sur l'année 2008 a généré 185 546 € d'émoluments et vacances, soit 29 % des produits d'exploitation, comme en 2007. Les dépenses de ce service représentent environ 40 % des dépenses globales, la différence étant comme chaque année compensée par les aides à l'emploi.

Les recettes sont en augmentation d'à peine 3 %, l'année 2008, ce qui confirme la stabilisation des activités, que nous avions annoncée en début d'année.

Je vous propose d'affecter le résultat de cet exercice, qui se monte à + 3 629 €, au compte de report à nouveau, les fonds propres se trouvant donc portés de -61 339 € à -57 710 €.

3. Analyse du bilan comptable 2008

Le résultat comptable de l'année 2008 est donc moins bon que prévu lors de la dernière assemblée générale de 2008, mais est conforme à notre développement. ; La différence par rapport aux prévisions est due au fait que nous avons dû renforcer l'équipe salariée pour répondre à la demande de terrain de nos permanences, mais que malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à faire augmenter nos subventions publiques.

Pour autant, les activités d'A.A.J. et de tutelles sont aujourd'hui structurées du point de vue du personnel et de l'organisation pour continuer leurs développements. Les bases sont aujourd'hui solides pour attaquer l'année 2009, dont les perspectives sont très encourageantes. Par ailleurs, tous nos financeurs ont maintenus leurs soutiens. Seule la CAF 91 a diminué le montant de sa subvention, mais cela a été en partie compensé par l'augmentation de l'aide de l'état en Essonne.

Il est également important de signaler que ce résultat équilibré n'a été possible que grâce à 2 éléments :

- . Les dons et adhésions soit environ 23 k€ (+ 120 % par rapport à 2007 !)
- . Les emplois aidés soit environ 60,5 k€ (-25 % par rapport à 2007)

On voit là qu'il convient donc de continuer nos efforts de saine gestion, les aides à l'emploi ayant une durée limitée et les dons et adhésions n'étant pas encore à la hauteur de nos espérances.

Par ailleurs, d'un point de vue trésorerie, la situation a été beaucoup plus difficile que prévue, essentiellement du fait des délais de paiement que nous avons subis de la part de nombreux financeurs (plus de 65 k€ de subventions n'étaient pas encore réglées au 31 décembre ainsi que plus de 80 k€ de recettes de tutelles). Nous avons donc payé près de 10 k€ d'agios et de frais bancaires.

Pour pallier à ces difficultés de trésorerie qui risquent de perdurer en début d'année, d'autant que notre partenaire bancaire, la Caisse d'Epargne, est en pleine restructuration et peu à notre écoute, nous avons décidé de lancer une souscription de trésorerie auprès de nos adhérents et sympathisants, ce qui nous a permis de récolter près de 33 k€ de prêts au 31 décembre, et plus de 80 k€ à ce jour.

Il est par ailleurs à noter qu'au 31/12/08, nous avons soldé notre dette envers l'ancien président de l'association, et continué à rembourser nos 2 crédits bancaires.

Nous tenons donc à remercier particulièrement tous les adhérents qui ont participé et participent encore à ce soutien financier dans cette période difficile.

4. Perspectives pour l'année 2009

Le budget prévisionnel 2009 prévoit environ 808 k€ de produits d'exploitation, et un résultat positif d'environ 25 k€, essentiellement dû aux adhésions (qui devraient connaître une forte augmentation), aux dons des adhérents et aux emplois aidés, les 2 activités principales de tutelles et d'A.A.J. s'équilibrant chacune séparément. Ce résultat devrait donc permettre de reprendre le comblement de notre déficit comptable, qui devrait être résorbé totalement à fin 2010.

Cette augmentation de budget par rapport à 2008 sera principalement due au passage en dotation globale et au développement du service des tutelles, du fait de la réforme mise en place au 1^{er} janvier. Nous prendrons entre 30 et 40 nouvelles mesures en cours d'année (+ 20 à ce jour). Le montant de la dotation globale du service des tutelles n'est pas connue à ce jour.

Coté A.A.J., nous démarrerons probablement plusieurs nouvelles permanences, sur des communes qui nous ont sollicités (Villejuif, Epinay ss Sénart, Créteil), et nous procèderons, selon les financements, au renforcement de plusieurs autres (Fresnes, L'Hay les roses, Mantes la Jolie, Nanterre).

Plusieurs partenariats financiers sont d'ores et déjà confirmés :

- . le Conseil Général de l'Essonne maintient la subvention de 70 k€ pour les actions sur le département et nous a signé notre première convention triennale (2009-2011) ;
- . les villes de Brétigny, St-Germain-lès-Arpajon, Etampes, Nanterre, Clamart, L'Hay les roses, Chevilly la rue, Fresnes, ...
- . l'Agglomération du Val d'Orge ;

Nous avons démarré en mai 2008 notre partenariat sur la ville de Paris avec l'association de création de lien social Tout Autre Chose. Les locaux de TAC accueillent dorénavant une permanence d'AJJ tous les quinze jours et sera prochainement peut-être hebdomadaire.

Par ailleurs, après l'audit réalisé pendant toute l'année 2008 financé dans le cadre d'un nouveau Dispositif Local d'Accompagnement piloté par l'association Hauts de Seine Initiative et réalisé par la société Innov'actions, nous embauchons

actuellement des animateurs pour développer et animer les relais locaux et leurs actions collectives.

Ce DLA., réalisé en 2 parties de 16 demi-journées au total, nous a permis de réfléchir sur notre projet associatif, de confronter les visions de l'équipe salariée et celle du Conseil d'Administration, d'identifier les points à améliorer dans le fonctionnement, l'organisation et la communication interne et externe. Nous en avons parlé dans plusieurs numéros de Bout d'chemin, et nous souhaitons pouvoir continuer ces réflexions avec tous les adhérents de l'association, pour continuer à mettre ce projet à leur service, dans un esprit toujours plus solidaire !

Nous attendons à ce jour, comme tous les ans à cette époque, mais avec confiance, les réponses du renouvellement, voire du renforcement de nos subventions de la part de nos autres partenaires.

D'un point de vue trésorerie, compte tenu des éléments décrits plus hauts, nous devrions pouvoir passer une année plus « confortable », mais il convient de rester très vigilants sur les délais de paiement de nos partenaires.

Comme chaque année, je tiens à terminer ce rapport en insistant sur le fait qu'un des éléments importants de notre redressement en cours, de la dynamique associative et de notre avenir, est et sera la forte mobilisation de nos adhérents, tant bénévoles qu'usagers, pour renforcer nos actions et notre projet sur le terrain, dans un esprit toujours plus citoyen et solidaire.

Enfin, je clos ce nouveau Rapport Moral et Financier en exprimant mes plus vifs remerciements à l'ensemble de l'équipe de Nouvelles Voies, toujours plus nombreuse et menée par son Directeur, dont les efforts et le dévouement au projet de l'association continuent de permettre cette belle aventure.

La Présidente,

Melissa PALMER.